



Seul le discours prononcé fait foi

**Visite officielle au Luxembourg
du président de la République italienne, Sergio Mattarella
(10-11.06.2025)**

Discours prononcé par le président à l'occasion
du dîner de gala au palais grand-ducal
(10.06.2025)

Altesse Royale,

Permettez-moi de Vous exprimer, ainsi qu'à Son Altesse Royale la Grande-Duchesse, en mon nom personnel et au nom de ma fille et de la délégation qui m'accompagne, toute ma gratitude pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée.

Dans quelques semaines, le peuple luxembourgeois se réunira pour célébrer la Fête nationale et les vingt-cinq ans de Règne de Vos Altesses Royales.

Ces années ont été riches en changements et en défis pour le panorama mondial et européen et elles nous ont permis d'apprécier l'importance de nos liens profonds et authentiques.

L'histoire du Luxembourg et de l'Italie, enracinée dans une identité européenne commune, remonte à des origines anciennes.

Un parcours parallèle qui a traversé les siècles, marqué par une succession d'évolutions et parfois de rebondissements dramatiques. Nous avons récemment commémoré ensemble le quatre-vingtième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, au cours de laquelle nos deux pays ont vu leur indépendance remise en question par l'invasion des forces du Troisième Reich. Tous deux ont pu faire état de la pertinence de la mise en place d'un système international en mesure de garantir la liberté de leurs ordres constitutionnels respectifs.

Nous sommes fiers de constater que, grâce notamment aux dirigeants politiques luxembourgeois et italiens de l'époque, le continent européen est parvenu à atteindre son

objectif : surmonter les déchirements pour se tourner vers un avenir de paix et de prospérité partagées.

Nous avons suivi sans hésitation le chemin qui nous a réunis au sein de l'OTAN en 1949; qui a conduit à la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier en 1951; à la généreuse initiative de la Communauté Européenne de Défense en 1952; et enfin aux Traités de Rome en 1957, qui ont ouvert la voie à l'expérience historique de l'Union Européenne.

À juste titre, le Grand-Duché de Luxembourg et la République italienne peuvent être considérés comme faisant partie des fondateurs de l'Europe actuelle.

La paix, la prospérité et la justice sociale, dans le projet d'intégration européenne, sont enracinées dans la démocratie, dans le respect des droits de l'homme et dans la liberté pour tous les peuples.

Avec des institutions telles que la Cour de justice de l'Union européenne, la Cour des comptes et la Banque européenne d'investissement, Luxembourg est aujourd'hui l'une des capitales de l'Europe unie. Ce pays a été à même de faire de l'intégration et du vivre ensemble un véritable point fort ; il a accueilli un grand nombre de citoyens européens d'origine italienne et continue de le faire.

Cette année marque le soixante-dixième anniversaire de la Conférence de Messine, au cours de laquelle les six pays fondateurs de la CECA ont jeté les bases du processus d'intégration européenne. Il y a lieu de rappeler ici l'une des figures de proue de ce processus, l'éminent homme d'État luxembourgeois Joseph Bech, qui fut le président de cette Conférence.

La situation internationale nous confronte sans cesse à de nouveaux défis. Il nous incombe de les relever dans le même esprit de coopération et de fermeté à l'égard de nos valeurs.

Altesse Royale,

Le Luxembourg est devenu le foyer de beaucoup d'italiens. Plus d'un siècle s'est écoulé depuis l'arrivée des premiers compatriotes venus travailler dans les mines et les usines sidérurgiques. Aujourd'hui, le Luxembourg est un kaléidoscope de talents qui se sont rassemblés ici. Cette expérience d'intégration et de cohabitation s'inscrit dans la grandeur de l'Europe.

C'est dans les relations entre nos sociétés respectives et nos peuples, que la fraternité entre nos deux pays tire sans cesse un regain de vigueur, unis comme nous le sommes par une communauté de valeurs aux fondements solides.

C'est avec ces sentiments que je lève mon verre à l'amitié entre nos deux pays et que je Vous présente, Altesse Royale, ainsi qu'à Votre Altesse Royale la Grande-Duchesse, au Grand-Duc Héritier, à la Grande-Duchesse Héritière et à tout le peuple luxembourgeois mes meilleurs vœux de bien-être, de prospérité et de paix.